

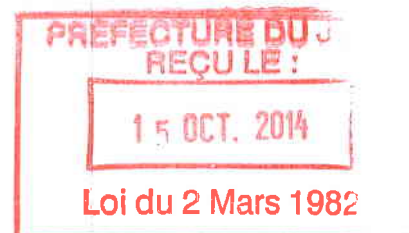
CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	Réunion du : 30 septembre 2014
Délibération n°2014-15	Rapporteur : Christophe PERNY

Séance présidée par : Christophe PERNY

Sont présents : M. PERNY, Mme BRULEBOIS, M. AMIENS, M. BACH, M. DAVID, M. SERMIER, M. LEFEVRE, M. FRANCONY, Mme VUILLEMIN, M. SCHWARTZ, M. FICHERE, M. JEUNET, Mme TORCK, M. BRUNIAUX, M. MAIRE, M. GINIES, M. PERRAULT

Présent sans voix délibérative : M. PERRAULT

Donnent pouvoir : Mme CHAUVIN à M. AMIENS, M. BACH à M. SCHWARTZ



DÉCISION MODIFICATIVE N°1

La Décision Modificative n°1 soumise au vote du Conseil d'administration est le premier acte budgétaire permettant d'ajuster les dépenses et recettes inscrites dans le cadre du budget primitif.

Le budget primitif avait été élaboré en tenant compte du caractère transitoire de l'année 2014 et de la nécessité d'accompagner progressivement l'E.P.C.C. à entrer en phase opérationnelle. En ce sens, les dépenses et recettes avaient été calibrées de sorte que l'établissement soit en mesure de prendre le relais des anciennes structures porteuses et ce, au fur et à mesure des transferts de charges.

Au plan budgétaire, cette phase transitoire 2014 a essentiellement été marquée par le recrutement d'un directeur et par le transfert au 1er juillet du site arboisien et de son personnel.

Après quelques mois de fonctionnement et étant acquis que le transfert des sites dolois n'impactera pas le budget de l'E.P.C.C. en 2014, la présente Décision modificative a principalement pour objet :

- de supprimer les flux initialement inscrits pour les sites dolois,
- de toiletter certaines inscriptions devenues inutiles ou caduques,
- de transférer des crédits d'une nature comptable à une autre.

Les grands équilibres se réalisent à hauteur de - 92 750 € pour la section de fonctionnement et de - 25 000 € pour la section d'investissement.

S'agissant de la section de fonctionnement, les trois chapitres de dépenses en baisse sont ceux afférant aux charges de personnel (012), aux charges à caractère général (011) et au virement à la section d'investissement (023).

La réduction des inscriptions relatives aux charges de personnel résulte essentiellement du recrutement différé du futur secrétaire général et du décalage dans le temps du transfert des sites dolois.

Le chapitre relatif aux charges à caractère général est en baisse du fait de la suppression des flux prévus pour les sites dolois (visites guidées, entretien des bâtiments, interventions diverses, fluides, assurances...). Les inscriptions nécessaires à la prise en charge d'études ou d'achats de prestations en matière de communication, publication, promotion et recherche de mécénat sont maintenues en l'état.

S'agissant de la section d'investissement, les crédits initialement inscrits pour l'acquisition d'un véhicule et la prise en charge d'éventuelles études sont supprimés. Du fait de l'impossibilité pour l'E.P.C.C. de récupérer la TVA, le Département mettra, à titre onéreux, un véhicule à disposition de l'E.P.C.C. et les prestations d'études et recherches relèveront de la section de fonctionnement, qui s'avère suffisamment abondée. A noter que les crédits prévus pour l'achat de mobilier, matériel informatique, autres matériels ont été légèrement actualisés (+ 9 000 €), en cas de besoin.

Concernant les recettes, l'équilibre de la Décision modificative soumise à votre approbation prend essentiellement en compte la suppression des participations des collectivités doloises, la suppression du mécénat Mérieux et l'ajout d'une subvention de l'État pour la Fête de la science.

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

DÉCISION N° 2014-15 du 30 septembre 2014

Après présentation du rapport par Monsieur le Président, Monsieur le Directeur précise qu'il s'agit essentiellement de supprimer les flux initialement inscrits pour les sites dolois et de toiler certaines inscriptions devenues inutiles.

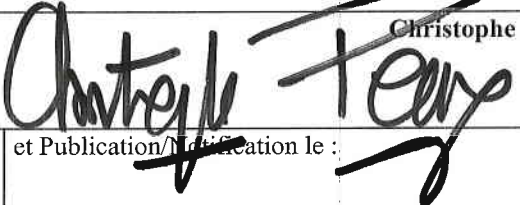

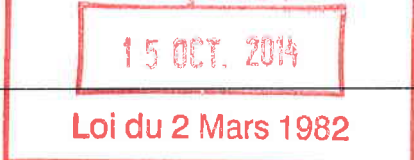
Monsieur FICHERE demande :

- *à quoi correspondent les 50 000€ de produits des services inscrits au BP ?*
- *pourquoi les produits exceptionnels sont réduits de 17 000€ ?*
- *à quoi vont servir les 15 000€ de crédit de la section d'investissement ?*

Monsieur le Directeur précise que :

- *les 50 000€ correspondent aux produits des entrées et des ventes boutiques et que la prévision budgétaire s'avère en phase avec les encaissements constatés à ce jour ;*
- *par le passé, l'Académie affectait du mécénat Mérieux sur la Fondation de la Maison Pasteur pour couvrir une partie du déficit d'exploitation, mais que la somme de 17 000€ inscrite au budget primitif n'était finalement pas acquise. Monsieur SCHWARTZ précise qu'il n'est pas au courant de ce dossier. Monsieur le Président rappelle que les principes sur lesquels s'est constitué l'EPCC voudraient que ce reversement soit effectif et qu'il convient d'éclaircir ce point ;*
- *la somme prévisionnelle de 15 000€ en section d'investissement vise, au besoin, à accompagner l'acquisition de matériel courant (mobilier, bureautique, etc...) et la mise en œuvre du projet de visite dématérialisée à Arbois (Tablettes numériques).*

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2014 de l'établissement de coopération culturelle « Terre de Louis Pasteur » au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Délibération n° 2014-15 du 30 septembre 2014	Le Président	 Christophe PERNY
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :		et Publication/Notification le : 16 OCT. 2014
		

E.P.C.C TERRE DE LOUIS PASTEUR

Chapîtres		Budget Primitif 2014	Propositions décision modificative n°1	Budget total 2014
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
011	Charges à caractère général	208 000,00	-27 950,00	180 050,00
012	Charges de personnel	163 250,00	-41 800,00	121 450,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion	7 750,00	2 000,00	9 750,00
	Total des dépenses de gestion courante	379 000,00	-67 750,00	311 250,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses réelles de Fonctionnement	379 000,00	-67 750,00	311 250,00
042	Opérations d'ordres de transferts entre sections (dotations aux amortissements et provisions)	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordres intérieures à la section	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	40 000,00	-25 000,00	15 000,00
	Total dépenses d'ordre de Fonctionnement	40 000,00	-25 000,00	15 000,00
	Total dépenses de Fonctionnement	419 000,00	-92 750,00	326 250,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	50 000,00	0,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	352 000,00	-75 750,00	276 250,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	402 000,00	-75 750,00	326 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	-17 000,00	0,00
78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00
	Total recettes réelles de Fonctionnement	419 000,00	-92 750,00	326 250,00
042	Opérations d'ordres de transferts entre sections (dotations aux amortissements et provisions)	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordres intérieures à la section	0,00	0,00	0,00
	Total recettes d'ordres de Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Total recettes de Fonctionnement	419 000,00	-92 750,00	326 250,00

Chapitres		Budget Primitif 2014	Propositions décision modificative n°1	Budget total 2014
SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	-15 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	-10 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	40 000,00	-25 000,00	15 000,00
10	Dotations, fonds divers, réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses réelles d'investissement	40 000,00	-25 000,00	15 000,00
040	Opérations d'ordres de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses d'investissement	40 000,00	-25 000,00	15 000,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
10	Dotations, fonds divers, réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions des immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordres de transferts entre sections (dotations aux amortissements et provisions)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	40 000,00	-25 000,00	15 000,00
	Total recettes d'ordre d'investissement	40 000,00	-25 000,00	15 000,00
	Total recettes d'investissement	40 000,00	-25 000,00	15 000,00